



# **TERMES DE REFERENCE**

SELECTION D'ORGANISATIONS NON  
GOUVERNEMENTALES/ STRUCTURES NATIONALES  
POUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DES  
PROJETS EN PARTENARIAT AVEC OXFAM AU MALI  
DANS LES REGIONS DE GAO, KOUTIALA, KOULIKORO,  
MOPTI, BANDIAGARA, DOUMENTZA, SAN, DIOILA,  
SIKASSO, KAYES ET SEGOU

Bamako, Mali

# 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

La population du Mali est estimée à 21.726.000 habitants (2022) dont 50,4% de femmes et plus de 60% âgés de moins de 25 ans. Le taux de croissance de la population est de 2,9%, se classant au 10ème rang mondial. Selon les résultats des projections de la Direction Nationale de la Population (DNP 2022), les moins de 15 ans représentent 45,4% de la population totale et les 15-64 ans et les plus de 65 ans représentent respectivement 52,4% et 2%. Les trois quarts de la population vivent en zone rurale (environ 68% de la population). Selon l'IDH 2022, le Mali occupe la 186ème place sur 191 pays. L'économie du Mali repose principalement sur le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche) qui occupe près de 80% de la population active. Le système d'exploitation dominant est de type familial et déploie sur le terrain des systèmes de production mixtes: pastoral au nord et agro-sylvicole au sud avec une composante pastorale plus forte au sahel que dans la zone soudanaise.

Le contexte humanitaire au Mali reste marqué par une crise complexe qui dérive d'une situation sécuritaire volatile, exacerbée par des facteurs de vulnérabilité structurels, des défis socio-économiques, ainsi que par le changement climatique. En 2024, 1,3 million de personnes seront en situation d'insécurité alimentaire aiguë (OCHA, HNRP 2024).

Oxfam est une organisation mondiale qui œuvre pour mettre fin à l'injustice de la pauvreté. Nous aidons les gens à se construire un meilleur avenir, à demander des comptes aux puissants et à sauver des vies lors de catastrophes. Notre mission est de s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et de créer des solutions durables. Nous croyons au pouvoir des gens pour mettre fin à l'injustice de la pauvreté. La pauvreté n'est pas inévitable ; elle est le résultat de l'action et de l'inaction humaine. Nous croyons que, puisque la pauvreté est créée par l'homme, nous pouvons y mettre fin. Chacun d'entre nous - ceux qui vivent dans la pauvreté et ceux qui n'y sont pas - a un rôle à jouer.

Oxfam travaille au Mali depuis plus de 30 ans et mène ses interventions à travers l'Accord Cadre n° 0277/000053 du 26 février 2008 signé avec le Gouvernement Malien. Nous concentrons nos efforts dans les domaines où les gens sont les plus touchés par la pauvreté, la discrimination et l'exclusion, ou là où notre influence sur les gens, les institutions et les décideurs peut changer des vies. Notre vision est celle d'un Mali pacifié, où les inégalités et les injustices sociales sont réduites et où tous(tes) les citoyens et citoyennes exercent et jouissent pleinement de leurs droits.

Nous nous attachons à soutenir les hommes, femmes, garçons et filles affectés par la crise pour qu'ils vivent dans la sécurité, la dignité et dans le respect de leurs droits.

Nous concentrons nos efforts dans les zones où les besoins sont les plus pressants et où l'impact de notre action est le plus significatif. Grâce à ses partenaires, Oxfam intervient suivant une approche multisectorielle en Sécurité alimentaire, Eau Hygiène et Assainissement, Protection et Gouvernance à travers des programmes d'urgence et de relèvement qui intègre systématiquement une approche de genre. Ces interventions ont pour objet de répondre aux besoins vitaux des populations les plus vulnérables et discriminées et leur permettre de retrouver une certaine autonomie et de devenir.

Nos piliers (objectifs de changement programmatiques) sont :

## **1. ACTION HUMANITAIRE RENFORCEE**

*Oxfam apporte son soutien à (1) la réponse à la crise alimentaire et nutritionnelle ; (2) pour l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, et de la couverture des besoins en assainissement et hygiène ; (3) pour répondre aux risques de protection auxquelles sont exposées les plus vulnérables affectées par la crise.*

## **2. GOUVERNANCE RESPONSABLE**

*Pour favoriser un avenir juste et durable, la société dans son ensemble doit disposer de tribunes sûres et dynamiques qui lui permettent de demander des comptes aux responsables qui sont au pouvoir et dans des instances de prises de décisions. L'objectif est de promouvoir un contrôle citoyen du gouvernement par la société civile et assurer sa redevabilité, mais aussi travailler à identifier et réduire les causes du conflit.*

## **3. ECONOMIES EQUITABLES**

*Oxfam accompagne les communautés les plus vulnérables, les exploitants agricoles et les paysans, les organisations de la société civile et les structures locales et nationales à se doter de moyens et*

*actifs nécessaires pour renforcer leurs capacités de résilience face aux aléas climatiques et au conflit et soutenir ainsi leurs moyens d'existence et la croissance durable avec une attention particulière sur les femmes et les jeunes.*

### Justification de l'appel

Afin d'anticiper le processus d'établissement de partenariats avec les organisations de la société civile (notamment les ONG nationales et internationales), les organisations paysannes, et toute autre structure, Oxfam lance le présent appel à manifestation d'intérêt, qui vise à identifier des partenariats potentiels avec des Organisations disposant d'expertise technique, des capacités et une présence sur terrain, en particulier dans les zones d'intervention d'Oxfam. Les domaines de partenariat porteront sur les différents piliers indiqués ci-dessus, incluant les thématiques transversales telles que le genre, les plaidoyers, et la sensibilité aux conflits/paix.

## 2. OBJECTIFS

### Objectif général

L'objectif général est de doter d'Oxfam d'une base de données de partenaires actualisée et fiable d'une part et accroître sa capacité de réponse aux éventuelles urgences et aux opportunités de développement et résilience, d'autre part en consacrant des collaborations et cadres de partenariat avec les partenaires les plus pertinents.

### Objectif spécifique

Le partenariat avec les structures locales, nationales et internationales représente un axe important de la stratégie OXFAM et de manière spécifique il s'agira de mettre en place une liste de partenaires potentiels de manière transparente et claire en fonction de leurs secteurs d'activités énoncés ci-dessous et de pouvoir à la suite d'évaluations concluantes, développer un partenariat solide.

## 3. RESULTATS ATTENDUS

**Les priorités de nos programmes sont : (Liste des secteurs d'intervention et d'activités non exhaustive)**

### A. WASH

- Renforcement de l'accès à l'eau
  - Construction /réhabilitation des points d'eau (forage, puits..)
  - Formation d'artisans réparateurs et comités de gestion des points d'eau
- Renforcement de l'accès à l'assainissement
  - Construction / réhabilitation de latrines publiques et familiales
  - Dotation en kits et formation
  - Approche ATPC
- Promotion des bonnes pratiques d'hygiène
  - Sensibilisations communautaires
  - Formation de relais communautaires
  - Distribution de kits d'hygiène et de dignité pour les ménages les plus vulnérables

### B. SECURITE ALIMENTAIRE ET MOYENS D'EXISTENCE

- Renforcement de l'accès aux besoins immédiats
  - Distribution alimentaire inconditionnel (modalités CASH, nature ou vouchers)
  - Promotion de l'ANJE et des actions NAC, de sensibilisations aux bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles
- Appui à la relance agropastorale
  - Distribution d'intrants agricoles
  - Formations agro-pastorales / Champs-Ecoles paysans
- Appui à la relance économique
  - Mise en place d'AGR / Appui EPC
  - Actions de CASH for WORK / THIMO

### **C. PROTECTION**

- Renforcement des capacités des structures de protection communautaire à atténuer les risques de protection
  - Mise en place de comités de protection et formation
  - Dotation de kits d'information et communication
  - Aménagement d'espaces pour les comités de protection
  - Accompagnement dans le développement de plans d'actions communautaires
- Soutien aux mécanismes de prévention et services de base de protection fonctionnels de référencement des cas SGBV, sensibles au genre et conformes aux normes culturelles
- Renforcement de capacités en protection

### **D. JUSTICE CLIMATIQUE**

- Pratiques et technologies agropastorales résilientes aux changements climatiques
- Mise en œuvre des techniques de restauration des sols
- Renforcement des capacités de résilience aux effets du changement climatique et formations notamment l'usage du digital
- Education climatique et initiatives de protection de l'environnement
- Mise en réseau et appui aux cadres de concertations et mécanismes communautaires de gestion des ressources naturelles
- Soutien pour les campagnes de sensibilisation et action d'influence et plaidoyer

### **E. APPUI A L'EMPLOYABILITE, LA PRODUCTION ET AUX ORGANISATIONS PAYSANNES**

- Appui aux petits producteurs/trices dans les chaînes de valeur
- Soutien à l'entrepreneuriat
- Mise en place de stratégies de plaidoyer et de mobilisation auprès des autorités locales, régionales et nationales afin de les influencer
- Mise en œuvre d'action pour l'accès sécurisé à des moyens de subsistance durables (terre, financement, chaînes de valeur agricoles, marchés, adaptation au changement climatique, etc.)

### **F. GOUVERNANCE**

- Renforcement des capacités de leadership des groupes vulnérables
- Facilitation des espaces de dialogues et concertations
- Renforcement de l'accès à l'information et aux NTIC
- Renforcement de la participation active des jeunes et des femmes dans les processus démocratiques et de la paix
- Mise en réseau

## **4. ZONES D'INTERVENTION**

Nos zones prioritaires d'intervention sont les régions de GAO, KOUTIALA, KOULIKORO, MOPTI, BANDIAGARA, DOUMENTZA, SAN, DIOILA, SIKASSO, KAYES ET SEGOU.

## **5. STRATEGIE PROPOSEE**

Chaque organisation aura la possibilité de postuler sur la base de son domaine d'expertise et de sa présence confirmée sur le terrain pour un ou plusieurs secteurs d'intervention. Une expérience sur les interventions en situation d'urgences ou actions humanitaires constituera des atouts. OXFAM formera au besoin des consortiums avec les organisations sélectionnées à la fin du processus.

## 6. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent faire acte de candidature, toutes Organisations de la Société Civile Nationales ou Internationales, les organisations paysannes, et toute autre structure répondant aux exigences ci-après :

- Être reconnue officiellement par la République du Mali comme ONG, Association
- Avoir de solides expériences en lien avec les piliers, programmes/secteurs d'intervention d'Oxfam
- Avoir des expériences en matière de projets de développement et humanitaire et promotion de l'égalité de genre et l'inclusion
- Avoir des expériences en matière de gestion de projet avec les organisations de jeunes, surtout les filles
- Être présent au Mali et disposer d'une équipe compétente et opérationnelle sur le terrain, un niveau administratif et financière pour fournir des rapports financiers professionnels selon les canevas fournis et le respect des procédures OXFAM
- Disposer de compétence en la fourniture de projets de réponse d'urgence et relèvement dans un ou plusieurs secteurs d'intervention d'OXFAM
- Disposer d'une équipe de terrain ayant des expériences et compétences solides en la fourniture de projets de réponse d'urgence dans les domaines de WASH, Protection, Genre, Sécurité Alimentaire et Moyens d'existence
- Bonne connaissance des stratégies et orientations humanitaires et cluster
- Avoir des systèmes fiables de gestion des ressources humaines et financières et plus largement des procédures/standards répondant aux normes internationales en matière de gestion de subventions
- Avoir des compétences pour le suivi-évaluation des résultats redevabilité et apprentissage (MEAL/SERA)
- Avoir des expériences en approche basée sur les droits, la promotion des droits fondamentaux des couches vulnérables notamment des jeunes, des femmes et des hommes.
- Avoir des compétences certifiées par attestations délivrées par au moins trois bailleurs ou autres autorités.
- Avoir une bonne connaissance des zones d'intervention.
- Disposer de politiques/manuels dans les domaines de la gestion des ressources humaines, genre et inclusion, sauvegarde, sécurité, la fraude, le financement du terrorisme et le retour d'information des communautés seraient un atout

## 7. CONDITIONS DE SOUMISSION

Les manifestations d'intérêt doivent être présentées en langue française en ligne à **malitenders@oxfam.org.uk** ou sous format papier A4 fournies en trois (3) exemplaires dont un original et déposées aux adresses ci-après :

-Bamako : Rue : 124 – Porte : 226 - Korofina Nord. Tel: +(223) 20210805, pour les ONGs/Structures basées à Bamako

-Gao : Quartier Sossokoira, Rue : 201-Porte : 306, Près de l'Atelier de Gaucher le Soudeur. Contacts : 70283795/70282842 pour les ONGs/Structures basées à Gao

-Mopti : Sevaré quartier Million kin rue CICR, Rue 220. Contacts : 78122311 pour les ONGs/Structures basées à Mopti

-Ségou : Quartier Angoulême, Rue 173 Porte non codifié, Lieu de repère restaurant "Terrasse" Contacts : 78122366 pour les ONGs/Structures basées à Ségou

Le dossier de soumission se constitue de :

### – Offre technique

- Annexe Piece Jointe 1 - Questionnaire Programmatique dument rempli
- Une lettre de motivation

- Une proposition technique qui démontrera l'avantage comparatif de l'Organisation et justifie pourquoi elle est la plus apte à soutenir la réalisation des résultats ou mieux placée pour agir par rapport aux autres (incluant la méthodologie, approche, suivi-évaluation et plan de mise en œuvre proposés). Merci de clairement préciser aussi vos zones d'intervention et domaines de compétences.

#### – Due Diligence

- Annexe Piece Jointe 2 - Checklist de l'évaluation des capacités dûment rempli

N.B : Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'adresse électronique suivante : [malitenders@oxfam.org.uk](mailto:malitenders@oxfam.org.uk). Les réponses aux questions seront fournies dans deux à trois jours ouvrables.

Le délai de soumission des dossiers est fixé au **21 juin 2024 à 12 heures GMT**. Les documents de soumission sont téléchargeables sur le site [www.malipages.com](http://www.malipages.com) Ou par demande à l'adresse [malitenders@oxfam.org.uk](mailto:malitenders@oxfam.org.uk) en précisant en objet **AMI/24/001/BKO-ML**

Tout dossier reçu après ce délai et/ou incomplet sera rejeté.

## 8. EVALUATION DES OFFRES

### Sélection des partenaires

Les candidatures des organisations sont évaluées en utilisant les critères décrits ci-dessous. Seules les candidatures des organisations qui répondent aux critères d'éligibilité et d'exclusion pourront faire l'objet d'une évaluation plus approfondie. Les résultats de l'examen seront utilisés à des fins de cartographie et de sélection des organisations en fonction des axes d'intervention spécifiques de l'organisation. Il convient de noter que la participation à cet appel à manifestation d'intérêt ne garantit toutefois pas que les organisations seront finalement sélectionnées pour un accord de partenariat avec OXFAM. OXFAM se réserve le droit d'inviter les partenaires sélectionnés à examiner et à finaliser les propositions de partenariat et en conformément à la politique et aux procédures applicables en matière de partenariat avec les organisations.

De même, OXFAM se réserve le droit de ne retenir aucune proposition et d'utiliser une autre modalité dans la sélection des partenaires.

### Critères d'éligibilité et d'exclusion

- Critères d'éligibilité :

L'Organisation doit :

- a. être enregistrée au Mali
- b. ne pas être une entité figurant sur l'une des listes de sanctions ciblées du Conseil de sécurité des Nations unies.
- c. Mener des actions de développement et humanitaires au Mali

Le candidat ne peut soumettre qu'une seule demande complète, accompagnée d'une proposition de programme complète pour des programmes/secteurs d'intervention ou régions ciblées. Les documents de candidature doivent clairement souligner les capacités et les compétences du candidat à mettre en œuvre des activités pour le secteur(s) d'intervention choisi (s)

- Critères d'exclusion

Seront exclues du processus de sélection les propositions des Organisations qui :

- a. ne sont pas envoyées dans des enveloppes scellées ;
- b. ne sont pas envoyées ou remises en main propre au bureau d'OXFAM avant la date limite indiquée
- c. n'incluent pas tous les documents requis dûment complétés et signés ou ne sont pas conformes aux spécifications définies dans le présent appel à manifestation d'intérêt ;

d. ne sont pas soumises en français

A l'issue de l'évaluation technique, les organisations dont la note technique sera inférieure à soixante (70) points sur 100 (70/100) seront éliminées.

N°	Critères d'évaluation des dossiers	# points
Pertinence de la proposition, qualité et cohérence (50 points)		
1	Pertinence de la proposition pour atteindre les résultats escomptés / Stratégie d'intervention du partenaire	15
2	Expertise et expérience dans le secteur/programme/pilier	10
3	Expérience, présence et relations avec les communautés	10
4	Approche innovante	05
5	Sensibilité à l'équité et au genre (égalité des sexes & inclusion sociale)	05
6	Durabilité de l'intervention	05
Capacité institutionnelle (25 points)		
7	Capacité de gestion (financière, logistique, RH, MEAL)	10
8	Qualification de l'équipe, expérience et cohérence avec les programmes d'Oxfam	05
9	Expérience de travail avec OXFAM	05
10	Expérience de travail avec le gouvernement au niveau central et local	05
Autre (25 points)		
11	Expérience avérée de l'engagement auprès des agences gouvernementales, notamment le ministère de l'Action humanitaires, ses agences affiliées agences affiliées, les départements régionaux et de district etc. L'existence d'un protocole d'accord avec des Directions Régionales sera un avantage ;	05
12	Reproductibilité/extensibilité de l'approche proposée ;	05
13	Les mesures qui sont mises en place au sein de l'organisation pour la prévention de l'exploitation et les abus sexuels (PEAS) et la gestion des allégations d'abus et exploitation sexuels. Mécanisme de protection de l'organisation contre la fraude, la corruption et autres comportements contraires à l'éthique.	10
14	Une expérience dans la conduite de recherches, des études de base et finales sera un avantage	05
<b>Total Notation technique</b>		<b>100</b>

### Evaluation des partenaires

Une évaluation institutionnelle sera conduite pour les organisations qui seront déclarées provisoirement adjudicatrices. Il consistera à rendre visite à l'organisation au niveau de ces bureaux dans la région concernée et à réaliser des entretiens avec les équipes et bénéficiaires de ses interventions.

**OXFAM se réserve le droit de ne sélectionner aucune candidature, si la qualité des offres techniques est jugée insuffisante.**

Préparé par

Date :

Approuvé par

Date :